

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CORRIGE

Épreuve écrite

S1 - INSTITUTIONS

En vous aidant de vos connaissances, complétez le tableau pour chacun des cas suivants :

Cas n° 1 : L'employeur de Mme Aine veut la licencier. Elle conteste les motifs.

Cas n° 2 : M. Lucas veut demander un divorce pour faute.

Cas n° 3 : M. Gaud a retrouvé sur son pare-brise une amende pour non paiement de ticket horodateur. Son ticket était tombé.

Cas n° 4 : M. Benoît est accusé de meurtre.

Cas n° 5 : Votre voisin conteste le montant de l'impôt sur le revenu qui lui est demandé.

Cas n°	Tribunal compétent	Nature de la juridiction : Civile, Pénale, Administrative
1	<i>Conseil de prud'hommes</i>	<i>Civile</i>
2	<i>Tribunal de Grande Instance</i>	<i>Civile</i>
3	<i>Tribunal de police</i>	<i>Pénale</i>
4	<i>Cour d'assises</i>	<i>Pénale</i>
5	<i>Tribunal administratif</i>	<i>Administrative</i>

12,5

GROUPEMENT « EST »	SESSION 2004	CORRIGE	Tirages
Examen : CAP Agent de Prévention et de Sécurité	Code(s) examen(s) :		
Épreuve : EP1 Prévention des actes de malveillance et de négligence partie écrite	Durée : 1 h	Coef. : 2/8	Page : 1/4

S2 – ORGANISATION DE LA SECURITE EN FRANCE

Dans le cadre de la sécurité privée, citez les principales missions d'un agent de prévention et de sécurité.

Les principales missions d'un agent de prévention et de sécurité sont :

- **la prévention contre les menaces qui pèsent sur l'entreprise**
- **l'accueil des visiteurs**
- **le contrôle des personnes, des véhicules**
- **la surveillance d'un site en effectuant des rondes**
- **l'intervention :**
 - o **sur déclenchement d'une alarme (intrusion ou incendie)**
 - o **en cas d'un début d'incendie**
 - o **pour porter secours à une victime**

12,5

S3 – LE CADRE JURIDIQUE D'EXERCICE DE LA PROFESSION

De combien de bulletins le casier judiciaire est-il composé ?

Quel bulletin pouvez-vous vous procurer ? Que contient-il ?

Le casier judiciaire comporte 3 bulletins.

On peut se procurer le bulletin n°3. Il contient toutes les condamnations à des peines privatives de liberté pour crime et/ou délit sous octroi de sursis.

11,5

Quel est le champ d'application de la Convention Collective des Entreprises de Prévention et de Sécurité ? Précisez.

La convention collective des entreprises de prévention et sécurité est NATIONALE c'est-à-dire qu'elle concerne tous les employeurs et salariés des dites entreprises du territoire national et des départements d'outre-mer.

11

S4 – TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Décrire les différents maillons de la chaîne de Télésécurité.

Pour chaque maillon, précisez son rôle.

1/ LA DETECTION : le détecteur de l'alarme intrusion détecte une présence et envoie l'information à la centrale d'alarme.

2/ LA TRANSMISSION : Le transmetteur téléphonique transmet l'information reçue par la centrale d'alarme soit par :

- **une ligne téléphonique normale auto-commutée**
- **une ligne spécialisée**
- **une ligne d'un réseau de transmission de données : télex, transpax.**

3/ LA RECEPTION : de l'information sur l'écran de l'ordinateur de la centrale de télésurveillance et sur l'imprimante connectée au fil de l'eau

4/ LE TRAITEMENT : de l'information : l'opérateur de la centrale de télésurveillance doit appliquer les consignes contractuelles reçues et envoyer sur place un intervenant.

5/ L'INTERVENTION : suivant les consignes, soit par

- **le personnel d'une société de surveillance et de gardiennage**
- **les spécialistes des sociétés d'entretien (ascenseurs, chauffage, etc...)**
- **les services de secours publics (police, gendarmerie, pompiers, samu)**

15

S5 – TECHNIQUES DE COMMUNICATION

Quelles sont les différences entre la main courante (compte-rendu) et le rapport de ronde ?

La main courante est rédigée par l'opérateur PCS et peut être rédigée en style télégraphique tandis que le rapport de ronde est rédigé par le rondier et doit être entièrement rédigé.

12

Citez les mentions obligatoires d'une main courante.

Dans une main courante, certaines mentions sont obligatoires :

- *la date*
- *les heures de prise et de fin de fonction*
- *les heures relatives aux événements constatés*
- *les noms et signatures des agents de sécurité*
- *le numéro de page à attribuer à chaque page du registre*
- *les actes de la fonction (prise et fin de service, affectation et nom des APS)*
- *les événements constatés*
- *les interventions éventuelles des agents*

survenus pendant les heures de présence du service de sécurité.

13

S6 – SCIENCES APPLIQUEES A LA SECURITE

Citez les 5 facteurs qui aggravent les risques électriques.

- | | | |
|----|---------------------------------------|-----|
| 1) | <i>Intensité du courant</i> | 0,5 |
| 2) | <i>Durée du passage du courant</i> | 0,5 |
| 3) | <i>La résistance de la personne</i> | 0,5 |
| 4) | <i>Le parcours dans l'organisme</i> | 0,5 |
| 5) | <i>Le degré d'humidité de la peau</i> | 0,5 |

12,5